

RAPPORT DU TRESORIER

Les comptes de la saison se soldent par une perte de 4'783.60.

Ce dernier résulte de produits par CHF 193'359.42 contre CHF 198'143.01 de charges.

Commentaires sur les produits

Les postes «cotisations/inscriptions» et «cotisations individuelles» comprennent les cotisations STT. La contrepartie de ces cotisations sont passées en charges dans le compte « Frais STT »

La somme du Fonds du Sport Vaud a été réduite pour raison « de répartition revue » entre les différentes associations du canton; comprenant une partie de la somme que l'AVVF doit à l'Entente vaudoise.

Le poste « recettes département jeunesse » comprend entre autres les facturations aux participants du camp de Fiesch, les facturations aux divers entraînements à charges des participants, le subside de Swiss Tennis Table pour les centres d'entraînements ainsi que les montants refacturés au canton pour les joueurs faisant partie des cadres juniors. Cette somme est moins importante que les autres années par l'annulation de différents tournois à cause du COVID-19.

Cette année, les factures des cadres ont été envoyées directement aux clubs pour la seconde, ce qui permet un suivi de paiements beaucoup plus efficace. Je remercie vivement les clubs pour leur collaboration. Le suivi des factures est à présent fait directement par moi-même.

Le poste « tournoi de classement » montre une baisse de produits par rapport à l'année passée dû à l'annulation de certains tournois à cause du COVID-19.

Les autres postes « recettes » n'entraînent pas de commentaires particuliers. Les écarts avec le budget n'étant pas significatifs.

Commentaires sur les charges

Comme mentionné précédemment dans mon rapport, le poste « frais STT » comprend les cotisations de base des clubs et les cotisations individuelles. Ce poste reste stable par rapport à l'exercice précédent.

Le poste « frais tournois de classement » est constitué essentiellement par les indemnités pour la mise à disposition de tables par les clubs organisateurs et créditées sur leur compte respectif, ainsi que par des petits frais tels que les bons cadeaux remis aux différents vainqueurs et du petit matériel. Ces frais fluctuent d'une année à une autre selon l'utilisation que les gagnants en font ou pas. De plus, cette année, bon nombre de tournois ont dû malheureusement être annulés.

Le poste «frais comité central » a été en baisse en raison des restrictions sanitaires en découlent des notes de frais moins importantes que les autres années.

Le poste « frais département technique » comprend le salaire et les charges sociales de notre responsable technique, ainsi divers frais administratifs et informatiques.

Le poste « charges exercices antérieurs» comprend, comme l'intitulé l'indique, des charges de la saison précédente qui n'avaient pas été provisionnées au moment du bouclement. Il s'agit de note de frais arrivées tardivement pour l'AD STT.

Le poste « effets COVID » comporte le manque à gagner reversé aux entraîneurs dû aux restrictions sanitaires.

Le poste « Subsidés extraordinaires COVID » comporte un subside exceptionnelle versé par le Canton de Vaud pour le sport aux clubs vaudois. Cette somme a été reversée entièrement à l'Entente Vaudoise de Tennis de Table selon la répartition annoncée aux clubs concernés.

Les autres postes « charges » n'entraînent pas de commentaires particuliers.

Commentaires sur le bilan

La stabilité de nos états financiers depuis plusieurs exercices n'est plus à démontrer. Les actifs circulants se montent à CHF 120'741.26.

Les fonds propres de notre association se montent à CHF 121'366.26 contre CHF 125'599.86 l'année précédente.

Commentaires sur le budget

Le budget 2021/2022 table sur une possible baisse du nombre de licenciés, mais une stabilité du nombre de clubs.

Nous avons créé le poste « cotisation CRTT » qui regroupe les AR romandes et qui a pour projet de reprendre ses activités, nous le laissons pour la saison prochaine.

Le poste « utilisation de salles » n'a plus lieu d'être et présente une somme nulle. En effet, l'utilisation des salles dans le cadre jeunesse sera porté au poste « frais département jeunesse » et pour celle pour les tournois de classement sous « frais tournoi de classement ».

Le poste « frais département développement » montre toujours une volonté d'investir dans le sport de masse. Ce budget projette donc une somme à disposition du futur responsable développement.

Les postes « recettes tournois de classement » et « frais tournois de classement » présentent des charges et recette équilibrées, comme expliqué par notre DT dans le projet du nouveau fonctionnement des tournois de classement.

Le budget proposé est équilibré, il n'y a par conséquent pas de modification prévue concernant les cotisations pour la saison future.

Je tiens à remercier notre responsable du département technique et du secrétariat Valentin Henin pour sa contribution active dans l'élaboration de nos états financiers ainsi que Christophe Letsch qui a été d'une grande disponibilité et avec qui, grâce à lui, nos comptes sont conduits de manière constructive.

Je tiens également à remercier chaleureusement tous les clubs pour leur confiance durant ces années et souhaite plein succès à l'AVVF.

Vendredi 4 juin 2021

Le Trésorier

Michael Schmutz